

## COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

### Assemblée Générale 2014

Approbation de toutes les propositions avancées par le Conseil d'administration.

Augmentation des dividendes pour la 13<sup>e</sup> année consécutive soit une hausse de 30,5% par rapport à 2013.

Application par avance de l'Initiative « Minder » contre les rémunérations abusives.

Élection de nouveaux administrateurs : Prof. Dr Werner Bauer et Calvin Grieder.

**Genève, 20 mars 2014** – L'Assemblée Générale de Givaudan SA, le leader mondial des parfums et arômes s'est tenue le 20 mars 2014 en présence de 338 actionnaires ou de leurs mandataires, représentant un capital 4'103'381 d'actions (soit 44,44 % du total des actions nominatives 9'233'586).

L'Assemblée Générale a approuvé le rapport et les comptes annuels de 2013 avec 99,64% des votes avant de donner décharge aux membres du Conseil d'administration avec 97,66% des votes.

À titre consultatif, le rapport sur les rémunérations a aussi été approuvé avec 92,10% de votes.

L'Assemblée a adopté une distribution de dividendes en numéraire de CHF 47,00 par action. Le montant total de cette distribution sera prélevé sur les réserves en capital libéré additionnel figurant sur le bilan de Givaudan à la clôture de l'exercice 2013.

Par ailleurs, les actionnaires ont décidé de modifier les statuts de Givaudan SA, notamment en abrogeant les articles 5 al.3 et 11 al. 2 (relatifs au droit de vote et restrictions d'inscription), en changeant l'article 8 al.2 (concernant le mode de convocation de l'Assemblée Générale) et en approuvant les ajustements proposés par le Conseil d'administration pour la mise en œuvre de la nouvelle Ordonnance contre les Rémunérations Abusives des sociétés anonymes cotées en bourse (l'Initiative « Minder »).

En ce qui concerne l'élection des membres du Conseil d'administration, tous les membres actuels ont été réélus pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée



Générale annuelle de 2015 en application des nouvelles dispositions légales et amendements aux statuts. Mme Irina du Bois, quant à elle, ne s'est pas représentée et quittera le conseil lors de l'Assemblée Générale 2014.

- Dr Jürg Witmer (élu Président du Conseil)
- André Hoffmann
- Lilian Biner
- Peter Kappeler
- Thomas Rufer
- Dr Nabil Sakkab

En outre, le Professeur Dr Werner Bauer et Mr Calvin Grieder ont été également élus comme nouveaux administrateurs pour un mandat d'un an.

Les personnes suivantes ont été nommées comme membres du comité de rémunération, chacun pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale annuelle :

- André Hoffmann
- Peter Kappeler
- Prof. Dr Werner Bauer

Mr Manuel Isler, avocat au barreau de Genève, a été désigné pour la première fois comme représentant indépendant des actionnaires pour un mandat d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2015. Et Deloitte SA a été réélu comme organe de révision et d'audit pour l'exercice en cours.

Enfin, les actionnaires ont sanctionné par un vote consultatif la rémunération du Conseil d'administration et du Comité Exécutif en approuvant les dispositions suivantes:

- Le montant total maximal de la rémunération des membres du Conseil pour la période susmentionnée (AG 2014 - AG 2015) par 94,73 % de votes.
- le montant total des primes annuelles versées au Comité Exécutif pour l'année 2013 par 97,58 % de votes et
- le montant total des rémunérations fixes et variables à long terme du Comité Exécutif pour l'exercice en cours par 60,94% de votes.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Peter Wullschleger, Givaudan Médias et Relations Investissements  
Chemin de la Parfumerie 5  
1214 Vernier  
Suisse  
T +41 22 780 9093  
E [peter\\_b.wullschleger@givaudan.com](mailto:peter_b.wullschleger@givaudan.com)